

# AGENDA 21



SAINT-ÉTIENNE-DU-ROUVRAY | 2016-2020

## L'AMBITION D'AGIR DURABLEMENT



TRANSPORTS | ÉDUCATION | SOLIDARITÉ | ESPACES PUBLICS | SANTÉ | EXEMPLARITÉ

## ÉDITO

# Un outil politique au service d'un développement harmonieux

La Ville a engagé depuis de nombreuses années des politiques d'amélioration de la qualité de vie de ses habitants, et a, conformément à l'esprit même du développement durable, adopté en conseil municipal son Agenda 21.

Avec ce dernier, la commune s'est ainsi dotée d'outils et de politiques nécessaires pour préserver son environnement et assurer son développement dans le respect du bien-être actuel et futur de ses habitants.

L'élaboration de ce document regroupant 55 actions sur des thématiques, comme les déplacements, le commerce ou encore l'insertion professionnelle, a été réalisée avec les élus, les agents municipaux, les habitants, les représentants du monde associatif, les acteurs économiques et les partenaires institutionnels de Saint-Étienne-du-Rouvray.

Si, bien sûr, la Ville n'a pas la prétention de porter seule la transition économique, sociale et environnementale qui s'impose, au fil des mises en œuvre successives de ces actions, elle ne ménagera néanmoins pas ses efforts pour s'assurer de la participation des habitants et des forces vives de son territoire, en veillant à toujours placer l'humain au cœur de ses politiques publiques.

**Hubert Wulfranc**

Maire, conseiller départemental

**Fabienne Burel**

Adjointe en charge de l'Agenda 21

## SOMMAIRE

### p. 3 - Édito

### p. 4 - Qu'est-ce qu'un agenda 21?

### p. 5 - Le plan d'actions stéphanois

### p. 6-7 - Finalité 1

› Lutter  
contre le changement  
climatique et protéger  
l'atmosphère

#### p. 8-9 | Transports

Le fret, un enjeu d'avenir

#### p. 10-11 | Énergie

Les réflexes utiles d'une  
consommation vertueuse

#### Déplacements

Les modes doux  
constituent-ils une alternative?

### p. 12-13 - Finalité 2

› Préserver  
la biodiversité, protéger  
les milieux et les  
ressources

#### p. 14-15 | Environnement

Les bonnes pratiques  
font les bons jardiniers

#### p. 16 | Bien-être en ville

La propreté, ça se cultive aussi  
Bords de Seine  
Réconcilier la ville et le fleuve

### p. 18-19 - Finalité 3

› Favoriser  
l'épanouissement

de tous les êtres humains

#### p. 20-21 | Santé

Le droit à la santé pour tous

#### p. 22-23 | Réussite éducative

Le décrochage scolaire  
en ligne de mire

#### p. 23 | Habitat

La recherche de l'équilibre

### p. 24-25 - Finalité 4

› Renforcer  
la cohésion sociale  
et solidaire entre terri-  
toires et générations

#### p. 26-27 | Le vivre ensemble

Égalité femmes/hommes: mo-  
bilisation générale

#### p. 28-29 | Solidarité

La lutte contre l'exclusion,  
priorité du service public local

#### p. 29 | Lien social

Soutien aux associations

### p. 30-31 - Finalité 5

› Impulser  
une dynamique de  
développement autour  
de modes de production  
et de consommation  
responsables

#### p. 32-33 | Économie locale

Des commerces répondant aux  
besoins de la population

#### p. 34 | Exemplarité de la collectivité

La cuisine centrale à l'heure  
du bien manger

#### p. 35 | Participation citoyenne

Agenda 21: un outil  
en mouvement

Directeur de la publication: Jérôme Gosselin. Directrice de l'information et de la communication: Sandrine Gossent. Réalisation: service municipal d'information et de communication. Tél.: 02 32 95 83 83 - serviceinformation@ser76.com / CS 80458 - 76 806 Saint-Étienne-du-Rouvray Cedex. Conception graphique et mise en page: Aurélie Maillly. Rédaction: Isabelle Friedmann. Secrétariat de rédaction: Céline Lapert. Photographes: Jean-Pierre Sageot, Éric Bénard, Marie-Hélène Labat. Distribution: Claude Allain. Tirage: 15 000 exemplaires. Imprimerie: ETC 02 35 95 06 00.



## **QU'EST-CE QU'UN AGENDA 21?**

Un Agenda 21 est un programme d'actions pour le XXI<sup>e</sup> siècle avec pour préoccupation principale la notion de développement durable. Suite au sommet de la Terre de Rio en 1992, la France s'est engagée pleinement dans cette démarche. Ainsi, à leur niveau, les collectivités locales ont la responsabilité de rédiger et de mettre en œuvre un programme d'actions répondant aux principes de l'Agenda 21.

Chaque territoire s'appuie sur un cadre de référence national qui rappelle les cinq finalités à poursuivre afin de répondre aux principes de développement durable.

Ces cinq finalités structurent donc l'Agenda 21 stéphanois. Il s'agit de :

- la lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère ;
- la préservation de la biodiversité, la protection des milieux et des ressources ;
- l'épanouissement de tous les êtres humains ;
- la cohésion sociale et la solidarité entre territoires et entre générations ;
- les dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.

Chaque collectivité détermine ses priorités à l'échelle de son territoire avec l'objectif de progresser vers un développement plus soutenable et de construire un avenir solidaire pour tous.







## COMMENT S'EST CONSTRUIT L'AGENDA 21 STÉPHANAIS ?

En votant le plan d'actions de l'Agenda 21 stéphanois en juin 2015, les élus ont affiché leurs priorités en matière de développement durable à l'échelle de la ville.

Le plan d'actions de l'Agenda 21 stéphanois est un document regroupant 55 actions (lire en détail pages 4-5) à mettre en œuvre dans la commune pour qu'une démarche de développement durable s'y concrétise.

Il est le fruit d'un long travail collectif et transversal, né dans le sillage du Projet de ville. Plusieurs étapes intermédiaires ont été nécessaires pour que cette feuille de route émerge et reflète les besoins et les attentes propres au territoire stéphanois.

Après une première phase de diagnostic, qui a mobilisé les services municipaux, plusieurs ateliers thématiques – sur les déplacements, le commerce ou encore l'insertion professionnelle – ont été proposés aux habitants, au milieu associatif, aux acteurs économiques et aux partenaires institutionnels de la ville. La Ville a, en effet, souhaité ouvrir très largement les portes de ses instances pour que son Agenda 21 soit à l'image de la ville et de sa population.

Trois cent soixante-deux actions sont nées de cette étape participative. Elles ont ensuite été soumises à l'expertise des services municipaux, qui ont notamment évalué leur faisabilité technique et financière, avant que les élus ne se livrent à un travail d'analyse et de hiérarchisation. À l'issue de cette concertation, ont finalement été identifiés 23 enjeux de long terme, 57 orientations qui fixent le cap à moyen terme et 55 actions précises qui ont pour fonction de mettre en œuvre et d'évaluer enjeux et orientations. À l'exception de quelques actions qui s'inscrivent dans le long terme, l'échéance de réalisation de l'Agenda 21 est comprise entre 3 et 5 ans.

Cette publication n'a pas vocation à présenter les 55 actions, mais à en valoriser les principales. Celles qui donnent à voir les partis pris et la direction donnés à cette démarche, tant du point de vue de la protection de l'environnement que de la construction d'une cité juste et solidaire.



## 2016 – 2020 | PLAN D'ACTIONS DE LA VILLE DE SAINT-ÉTIENNE-DU-ROUVRAY

### Finalité 1 - Lutte contre le changement climatique, la protection de l'atmosphère

- Promouvoir l'usage du vélo et de la marche
- Agir auprès de la Métropole et de la Région afin de promouvoir l'utilisation des transports en commun
- Favoriser le développement du fret ferroviaire et fluvial
- Sensibiliser les usagers aux économies d'énergie en proposant des permanences de l'Espace info énergie sur le territoire
- Porter une attention particulière aux énergies renouvelables

### Finalité 2 - Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources

- Poursuivre la réflexion sur la transition entre les quartiers Vallée de Seine et la Seine
- Relancer la réflexion sur la place de l'arbre en ville
- Promouvoir les bonnes pratiques de gestion des jardins auprès des habitants
- Associer le service des espaces verts aux animations auprès des écoles ou des habitants
- Privilégier la récupération des eaux pluviales
- Adhérer au Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (CAUE) afin de promouvoir la biodiversité locale et développer les conseils techniques
- Actualiser la démarche « Ma ville en propre »
- Sensibiliser les habitants à la réduction et la gestion des déchets et faciliter le tri
- Élaborer un plan d'actions municipal contre le bruit
- Sensibiliser à la qualité de l'air intérieur

### Finalité 3 - Épanouissement de tous les êtres humains

- Mobiliser l'ensemble des partenaires pour la formalisation du Projet éducatif de territoire
- Favoriser la scolarisation des moins de 3 ans
- Lutter contre la déscolarisation des jeunes des quartiers
- Agir en faveur de la prise en compte des besoins locaux de formations auprès de la Région
- Favoriser l'accès des jeunes à la découverte des métiers et valoriser les métiers techniques
- Favoriser les échanges et les débats avec les jeunes Stéphanois
- Favoriser la mise en réseau des professionnels de santé
- Favoriser l'accès de tous aux informations et aux actions de prévention santé
- Agir en faveur de l'accès aux droits, à la protection sociale et aux soins
- Valoriser les bâtiments remarquables
- Agir auprès de la Métropole en faveur de la prise en compte du projet du quartier Claudine-Guérin dans le Schéma de cohérence territoriale (SCoT)
- Limiter l'étalement urbain à l'échelle métropolitaine

en poursuivant le développement urbain et la réalisation de logements à Saint-Étienne-du-Rouvray

- Promouvoir la rénovation des logements
- Promouvoir les logements adaptés
- Promouvoir la mixité sociale et intergénérationnelle

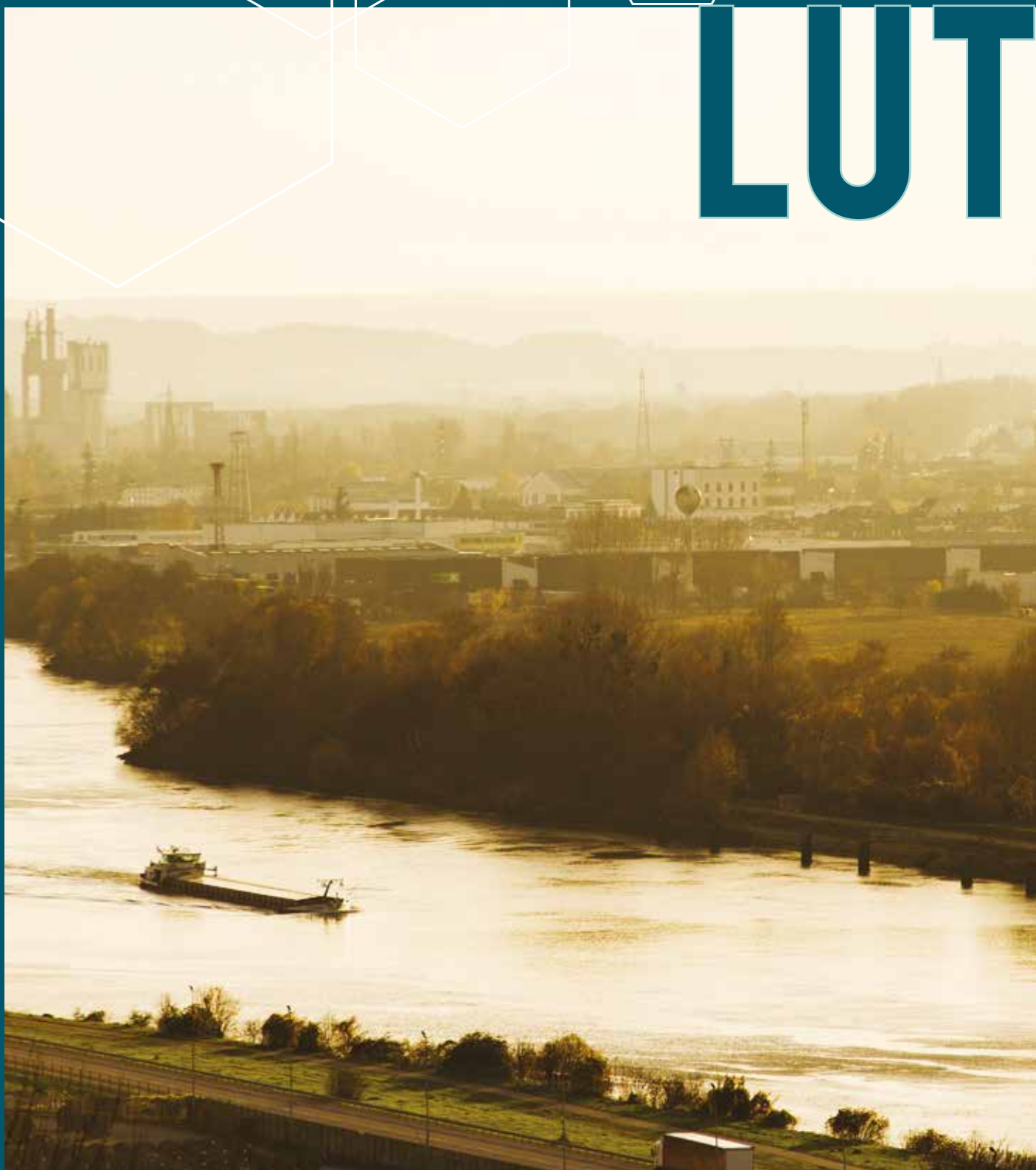
### Finalité 4 - Cohésion sociale et solidaire entre génération et territoires

- Promouvoir l'égalité femme/homme
- Faciliter les échanges culturels et les relations intergénérationnelles
- Poursuivre l'amélioration continue de l'offre de services culturels et sportifs
- Faciliter la découverte des activités associatives à l'ensemble des habitants
- Faciliter les rencontres et la coopération entre associations
- Encourager le bénévolat
- Renforcer l'accompagnement à l'accès à l'autonomie des publics fragiles
- Accompagner les publics fragiles et prévenir l'exclusion
- Veiller à un accueil adapté des personnes en situation de handicap
- Mobiliser les financeurs en matière d'accessibilité
- Faciliter les démarches administratives
- Développer les fonctionnalités du site internet de la Ville
- Faciliter l'accès de tous aux services publics

### Finalité 5 - Dynamique de développement suivant les modes de production et de consommations responsables

- Collaborer avec les acteurs de l'économie sociale et solidaire
- Valoriser les orientations stratégiques et mettre en œuvre le Schéma de développement commercial durable
- Consolider les marchés de la ville
- Mettre en place une organisation urbaine lisible et hiérarchisée des pôles commerciaux
- Favoriser les filières courtes
- Suivre les projets d'implantations et de développement des entreprises sur les zones d'activités
- Accompagner les mutations et les reprises de locaux professionnels
- Renforcer la formation des agents aux principes et aux pratiques de développement durable
- Réaliser un Agenda 21 interne
- Créer un réseau de référents Agenda 21 au sein des services
- Poursuivre les ateliers « Développement durable », les Assises et communiquer
- Suivre les actions de l'Agenda 21

LUT





# FINALITÉ 1

# TER

## CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PROTÉGER L'ATMOSPHÈRE

La maîtrise du réchauffement climatique - placée au cœur des débats de la COP 21, à Paris fin 2015 - exige de réduire très nettement nos consommations énergétiques et les émissions de gaz à effet de serre qu'elles génèrent. Pour aller dans ce sens, l'Agenda 21 stéphanois propose des solutions d'isolation des bâtiments et des logements. Il porte aussi des revendications pour une nouvelle organisation des modes de transport dans l'agglomération rouennaise. Des solutions de plus ou moins long terme, qui nécessitent des choix politiques à tous les échelons territoriaux.



## TRANSPORTS

# LE FRET, UN ENJEU D'AVENIR

Les transports sont responsables de 27,6 % des émissions de gaz à effet de serre, en France. Une pollution à laquelle la route contribue à hauteur de 92 % ! Face à ces chiffres, il est urgent de repenser les déplacements des personnes et des marchandises. L'Agenda 21 stéphanois plaide pour le développement du fret ferroviaire et fluvial.

**F**aut-il continuer à multiplier les routes, les bretelles et les autoroutes pour acheminer ou expédier les marchandises dont ont besoin les entreprises ? Ne pourrait-on pas, plutôt, valoriser les voies ferrées et fluviales qui sont à nos portes ? À l'heure des bilans carbone en tous sens, de la lutte contre le réchauffement climatique et des enjeux de santé publique liés à l'explosion des pollutions, la question ne devrait même pas se poser. Le recours au fret ferroviaire et fluvial pour désengorger les grosses artères qui ceignent Saint-Étienne-du-Rouvray devrait s'imposer comme une évidence. « *Il y a un vrai paradoxe*, souligne le maire, Hubert Wulfranc. *Le transfert sur le rail et le fleuve d'une part plus importante du transport de marchandises reste un des objectifs des pouvoirs publics, mais ces modes*

*de transport sont en recul... Et à chaque fois qu'il est question de les développer, on reste au stade des intentions.* »

L'agglomération rouennaise aurait pourtant tout intérêt à miser sur le train et la Seine :

« *Des infrastructures existent*, remarque Ludovic Arnold, directeur des services techniques de Saint-Étienne-du-Rouvray. *La gare de triage de Sotteville, la présence d'entreprises desservies par des voies ferrées, les ateliers SNCF qui donnent des emplois... il faut défendre cet outil et encourager la SNCF à réorienter sa politique du dernier kilomètre.* » ▶

### LE PARADOXE DU FRET





## DES TRANSPORTS EN COMMUN RENFORCÉS

L'action 2 de l'Agenda 21 prévoit d'encourager la Métropole et la Région à développer l'offre de bus (nouvelles lignes, fréquences plus régulières, plus de points d'arrêt et de correspondances) et l'intermodalité. De nouveaux points de connexions sont à rechercher entre les bus, le métro et le train, de manière à favoriser l'utilisation des transports en commun dans les déplacements interurbains.

► Côté fleuve aussi, les opportunités sont réelles, mais sous exploitées. Que faudrait-il pour qu'elles le soient davantage demain? Entretenir et rénover les infrastructures, bien sûr ; mais aussi construire, plus globalement, une nouvelle stratégie d'aménagement du territoire, attentive aux besoins des bassins de vie et d'emploi.

Aux yeux d'Hubert Wulfranc, les choix politiques nationaux ne vont pas dans ce sens : « On dévitalise la proximité au profit de grands projets qui ne prennent pas en compte l'emploi, les conditions de vie au quotidien et l'environnement, regrette le maire. Il faut continuer à porter d'autres ambitions, d'autres espoirs pour infléchir cette tendance lourde. » C'est l'objectif de l'action 3 de l'Agenda 21 qui préconise le développement du fret ferroviaire et fluvial.

## 2 QUESTIONS À...

Pierre Ménard, président  
de Convergence nationale rail

### Quels sont les atouts du fret ferroviaire ?

Il faut absolument remettre les marchandises sur les rails pour des raisons de sécurité, de lutte contre les pollutions et de sauvegarde de l'emploi. Le fret en Normandie faisait travailler plus de 400 cheminots, en 2010, ils sont moins de 100 aujourd'hui.

### Pourquoi le fret ferroviaire a-t-il reculé ?

La SNCF a abandonné le fret. Elle a déclaré forfait. Depuis 2010, elle a renoncé à la stratégie du wagon isolé, si bien que les entreprises se tournent vers la route. Il y aurait pourtant un cercle vertueux à entretenir les lignes et le matériel et à créer de nouveaux arrêts et correspondances pour que le fret reprenne sa place.

## TRAM-TRAIN, DE QUOI S'AGIT-IL ?

Rouler aussi bien sur les voies ferrées que sur les rails de tramway, tel est le principe du tram-train. Avec pour avantage de cumuler la vitesse du train et la souplesse de desserte du tramway. Un projet de tram-train entre Barentin et Elbeuf est à l'étude depuis 2003.



## ÉNERGIE

# LES RÉFLEXES UTILES D'UNE CONSOMMATION VERTUEUSE

Mieux isoler sa maison, c'est la garantie d'une consommation mieux maîtrisée. Avec un double avantage, économique et écologique.

**É**lectrique, au gaz, au fioul, au mazout... quelle que soit l'origine de votre chauffage, son coût pèse dans votre budget. Un poids qui devient, dans le contexte actuel de réduction du pouvoir d'achat, de plus en plus lourd à assumer. Pour les particuliers, bien sûr, mais aussi pour les collectivités locales. Propriétaires d'un grand nombre de bâtiments, elles doivent aussi honorer d'importantes factures.

Décidée à réduire cette charge, la mairie de Saint-Étienne-du-Rouvray, après avoir fait réaliser fin 2010 un diagnostic énergétique sur l'ensemble de son patrimoine, s'est fixé des objectifs ambitieux en matière de réduction de ses consommations. « *Nous avons lancé un appel d'offres exigeant*, explique Ludovic Arnold,

**DE BELLES  
ÉCONOMIES**

directeur des services techniques. *L'entreprise à qui nous allions confier l'exploitation de notre chauffage devait s'engager à nous permettre de réaliser 23,7 % d'économie en deux ans.* » Réfection de l'isolation extérieure de certains bâtiments, changement des fenêtres et des installations thermiques les plus anciennes, pilotage des installations pour une plus grande réactivité de réglage... tous les travaux qui ont été réalisés entre 2012 et 2015, dans le cadre du nouveau marché public de performance énergétique (MPPE), ont permis de faire baisser de plus de 24 % les consommations de la Ville. À ces économies liées à la qualité des équipements s'ajoutent celles qui ont été obtenues suite à la mise en concurrence d'EDF : le nouveau marché de fourniture d'électricité permet, en effet, une réduction d'environ 15 % des factures, et garantit que le fournisseur injecte dans le réseau une quantité d'électricité d'origine renouvelable ►



## DES HABITANTS MIEUX INFORMÉS

La Ville a inscrit dans son Agenda 21 (action 4) la nécessité que soit assurée à Saint-Étienne-du-Rouvray comme – cela est déjà le cas à Rouen et Elbeuf – une permanence de l'Espace info énergie. Pilotées par l'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe), ces permanences apportent des conseils gratuits et indépendants sur les économies d'énergie et l'utilisation des énergies renouvelables. Les Stéphanois doivent pouvoir en bénéficier sur leur territoire. Un nouveau programme d'intérêt général (PIG) – permettant à la Métropole de prodiguer conseils et subventions pour l'adaptation et la rénovation des logements – doit être reconduit, en 2017.

► équivalent à la consommation de la Ville.

À la fois rentable et responsable, cette stratégie municipale peut tout à fait être transposée à l'échelle des logements particuliers avec, dans certains cas, la possibilité de bénéficier de subventions intéressantes (voir témoignage ci-contre). L'Agenda 21 milite d'ailleurs pour le maintien et la multiplication des permanences d'information pour aider les Stéphanois à enclencher ce cercle énergétique vertueux.

« J'ai fait isoler les combles, changer les menuiseries, installer une VMC dans la salle de bains et poser un nouveau thermostat. J'ai bénéficié d'importantes subventions pour ces travaux. J'espère qu'ils vont me permettre de baisser de 20 % ma facture d'énergie. En attendant, je me rends déjà compte que j'ai plus de confort, avec plus de chaleur et moins d'humidité dans la maison. »

**Joël, 64 ans,**  
propriétaire d'une maison de 70 m<sup>2</sup>

## DÉPLACEMENTS

### LES MODES DOUX CONSTITUENT-ILS UNE ALTERNATIVE ?

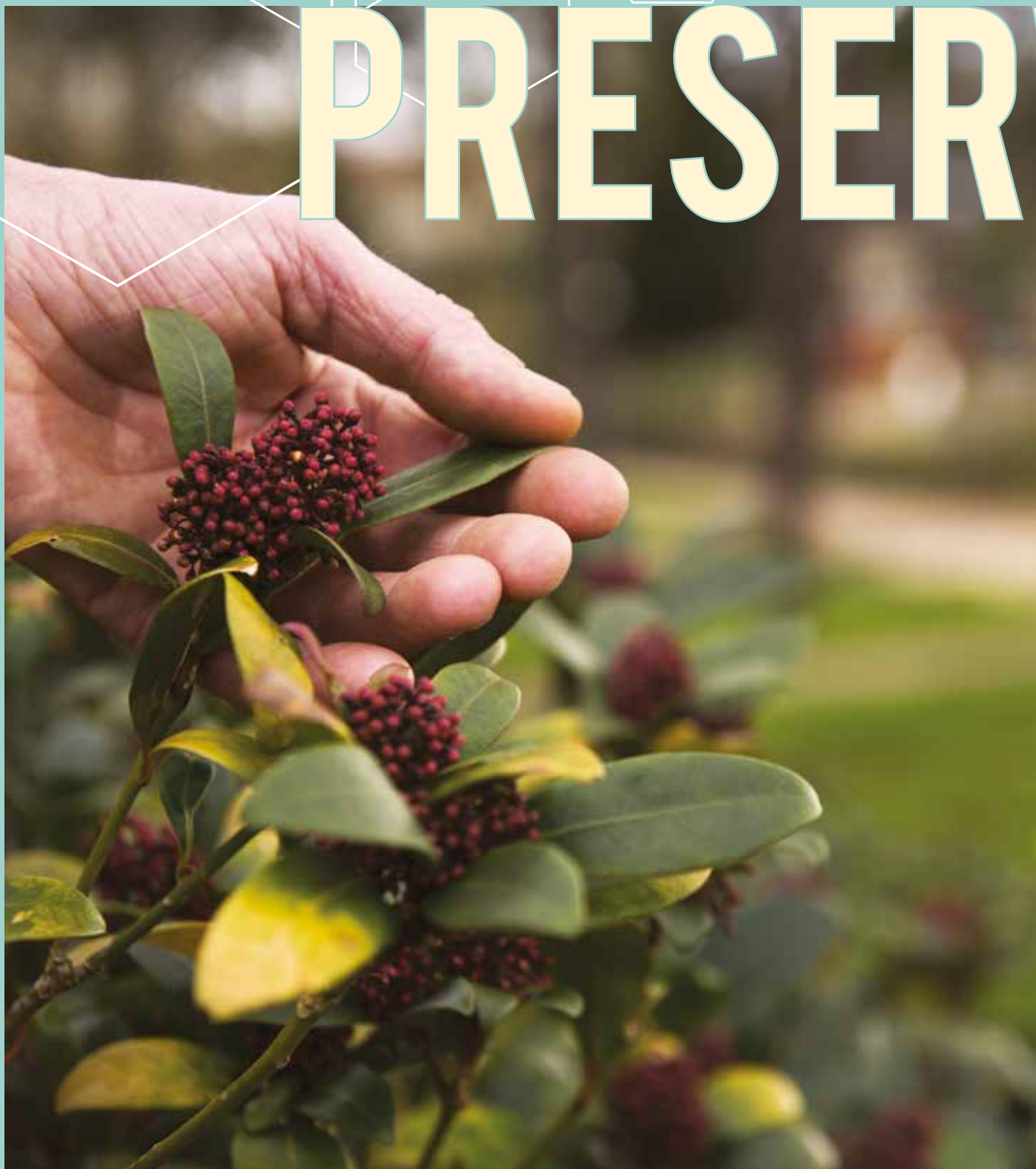
Sans imaginer que chacun abandonne sa voiture pour la marche ou le vélo, citadins et habitants des zones rurales proches du centre urbain doivent pouvoir combiner différents modes de déplacement. C'est pourquoi la première action de l'Agenda 21 stéphanois recommande de développer le réseau des pistes cyclables, l'aménagement d'un parcours santé ou encore d'améliorer la lisibilité de la boucle verte de 6 kilomètres. Pour l'instant, si quelques grands axes permettent de se déplacer à vélo (le Val-l'Abbé, l'avenue de l'Université ou encore l'avenue des Canadiens), il manque encore de nombreux tracés pour relier ces pistes cyclables entre elles et mailler plus finement le territoire. La Métropole étant compétente pour

l'aménagement des pistes cyclables, il faudra veiller à ce que son plan pluriannuel d'investissement prévoie de les développer sur l'ensemble de ses communes.





# PRESER



# FINALITÉ 2

# VER

## LA BIODIVERSITÉ, PROTÉGER LES MILIEUX ET LES RESSOURCES

S'il est parfois perçu comme une contrainte - « un empêchement de consommer en rond » - le développement durable est pourtant, avant tout, une opportunité pour vivre, demain, dans un environnement plus accueillant.

Les actions prévues par l'Agenda 21 pour protéger les milieux et les ressources, et préserver ainsi la biodiversité, visent à créer les conditions d'un bien-être en ville. Située aux abords de la Seine et bordée au sud par le massif forestier du Rouvray, Saint-Étienne-du-Rouvray a tout intérêt à prendre soin de son patrimoine naturel et à inviter ses habitants à en faire autant à leur échelle.



## ENVIRONNEMENT

# LES BONNES PRATIQUES FONT LES BONS JARDINIERS

L'attention que nous portons à la qualité des produits que nous plaçons dans nos assiettes commence, en amont, dans nos jardins: plus qu'une mode, la suppression des produits phytosanitaires et le recours à des engrais bio contraignent les jardiniers professionnels, comme les particuliers, à adopter de nouvelles habitudes.

**L**a mauvaise herbe deviendrait-elle tendance? Le jardin à la française où rien ne dépasse serait-il sur le point de disparaître, sacrifié sur l'autel du développement durable? Les nouvelles réglementations, protectrices de nos sous-sols, incitent en tout cas à de nouvelles pratiques: « *Il faut que les jardiniers et les habitants prennent conscience qu'en laissant des herbes un peu hautes, de nouveaux équilibres et une vie s'installent en ville, note Vincent Neveu, responsable du fleurissement ville basse au service des espaces verts. Certaines mauvaises herbes sont donc acceptables, elles sont synonymes de bonne santé et non de ville sale.* » Ce tournant sanitaire, la commune l'a pris en 2012, suite à un arrêté préfectoral interdisant le rejet des désherbants dans les caniveaux. Depuis,

les services municipaux s'adaptent. À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2017, ils n'utiliseront plus aucun produit phytosanitaire, sauf pour l'entretien des cimetières et des terrains sportifs. « *Depuis cinq ans, nous avons fait évoluer nos méthodes, explique Vincent Neveu. Pour pallier la suppression progressive des produits chimiques, nous avons davantage*

### VERS PLUS DE BIODIVERSITÉ

*recours au brossage mécanique, au désherbage thermique et manuel. Nous veillons aussi à la biodiversité, en donnant une place plus importante à l'enherbement naturel.* »

Comme elle a formé ses agents, la Ville entend maintenant partager dans les écoles et avec les ►





## FAITES UN HERBIER !



Afin d'aider les Stéphanois à porter un autre regard sur notre environnement, le service des espaces verts a réalisé avec le service de l'information et de la communication un petit dépliant sur le thème « La ville retrouve sa vraie nature » et un « Herbière des plantes de rue ». Avec ces documents, vous ferez la différence entre les bonnes et les mauvaises herbes, celles qu'on peut laisser prospérer et celles qui sont invasives.

■ Documents à télécharger sur [saintetiennedurovray.fr](http://saintetiennedurovray.fr)

► habitants, ses nouvelles pratiques, car les particuliers devront aussi renoncer, à partir de 2020, aux produits phytosanitaires. Il leur faudra par conséquent porter un nouveau regard sur leur jardin et répartir leurs efforts, selon les principes de la gestion différenciée. À l'échelle de la ville, cette gestion se traduit par une répartition des zones en fonction de leurs besoins d'entretien : tandis que la pelouse des terrains sportifs est tondue une fois par semaine et que les ronds-points d'entrée de ville sont particulièrement soignés, la nature est autorisée à reprendre ses droits dans le bois du Val-l'Abbé, au pied des arbres ou sur certains terre-pleins. « À chaque fois, conclut Vincent Neveu, on se pose la question des usages, de l'apparence et du respect des équilibres naturels. On avance pas à pas, c'est très motivant ! »

## 2 QUESTIONS À...

Annie Scolan, présidente de l'association des jardins ouvriers de la Glèbe

### Essayez-vous de sensibiliser au jardinage bio les jardiniers de la Glèbe ?

Je leur donne des recettes pour utiliser les produits naturels que nous avons dans nos jardins. Je leur recommande par exemple des décoctions de feuilles de rhubarbe contre les pucerons ! Je fais aussi, tous les ans, une commande en gros d'un engrais à base d'algues.

### Est-il difficile de faire évoluer les mentalités ?

Il faut beaucoup répéter. Et informer : je diffuse des documents, que les jardiniers lisent et je crois que ça rentre petit à petit. Je joue sur la corde sensible, en alertant sur la santé, mais l'évolution des habitudes, c'est un travail de longue haleine !

## RÉCUPÉRATION DE L'EAU PLUVIALE

Pour arroser son jardin, nettoyer sa voiture ou le trottoir devant chez soi, pas besoin d'utiliser le réseau d'eau potable. L'eau de pluie suffit. L'action 10 de l'Agenda 21 prévoit ainsi que les potagers et les jardins des écoles stéphanoises seront équipés de récupérateurs d'eau de pluie. Une campagne de communication grand public est à venir pour encourager les particuliers à adopter aussi ce geste responsable.

## LE BIEN-ÊTRE EN VILLE

# LA PROPRETÉ, ÇA SE CULTIVE AUSSI

Depuis plusieurs années déjà, la Ville a pris à bras-le-corps la question de la propreté de l'espace public. Son Agenda 21 fixe de nouveaux objectifs, tant aux services municipaux qu'aux habitants.

**A**ccroître encore le nombre de corbeilles présentes sur la voie publique, faire la chasse aux déjections canines et améliorer l'utilisation, par les habitants, des différents outils de collecte des déchets mis en place par la Métropole, telles sont les principales ambitions du nouveau projet

« Hygiène de la voie publique » (HVP), porté par la Ville. « *La réussite de ce plan passe par la mobilisation des régies propreté et espaces verts*

*et par une mutualisation de leurs moyens matériels*, explique Sylvie Sellier, responsable de la division hygiène et environnement, en charge de l'Agenda 21. *Mais nous devons aussi davantage associer les usagers au maintien de la propreté de l'espace public.* » Pour cela, la démarche « Ma ville en propre », initiée en 2003, est sur le point d'être

### LES USAGERS ONT UN RÔLE À JOUER

relancée : de nouveaux outils de communication seront élaborés dès 2016-2017 pour sensibiliser les Stéphanois au respect de leur environnement, ainsi qu'à la réduction et au tri des déchets.

Sur ce dernier point, la Ville, soucieuse de montrer le bon exemple, va poursuivre ses efforts au sein des services communaux et multiplier les piqûres de rappel auprès de ses agents. « *Nous passerons ensuite de la sensibilisation des agents à celle des habitants*, indique Sylvie Sellier. *Pour cela, nous travaillons avec nos partenaires, le Smédar (Syndicat mixte d'élimination des déchets de l'agglomération de Rouen), la Métropole et l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie).* »

Mais aussi en interne, avec les restaurants municipaux, qui sont très impliqués dans la lutte contre le gaspillage alimentaire et qui participent, avec le Smédar, à l'éducation des enfants sur ce sujet.



# 230

c'est le nombre  
de poubelles installées  
sur la voie publique.



## L'ARBRE AU CŒUR DE LA VILLE

Bien que la gestion des arbres d'alignement – qui bordent les rues – relève désormais de la Métropole, la commune reste attentive à la place réservée à cet élément essentiel du paysage urbain. « *C'est une vraie préoccupation, souligne Déborah Lefrançois, directrice de l'urbanisme, de l'habitat et du paysage. Notre patrimoine d'arbres a vieilli et les modes de penser l'arbre dans la ville ont évolué, si bien que nous devons relancer la réflexion sur ce sujet.* » C'est l'objet de l'action 7 de l'Agenda 21, qui prévoit la mise en place d'une méthodologie objective, capable d'imposer des règles et des critères tant pour les nouvelles plantations que pour la gestion du patrimoine existant.



## BORDS DE SEINE

### VERS UNE RÉCONCILIATION DE LA VILLE ET DU FLEUVE ?

Rien de nouveau dans le constat : la voie ferrée et le boulevard industriel sont très importants dans la desserte du territoire stéphanois, tout en marquant fortement le paysage de leur empreinte. Ces deux fractures sont si difficiles à franchir qu'on comprend pourquoi la ville s'est, depuis longtemps, tournée vers sa forêt et non vers son fleuve. Faut-il pour autant considérer cet héritage comme une donnée indépassable ? L'Agenda 21 stéphanois part plutôt du postulat qu'il n'y a pas de fatalité et qu'il convient d'engager une réflexion sur la transition entre les quartiers Vallée de Seine (centre bourg) et la Seine. Comment renouer avec les bords de Seine, se réapproprier les quais et cesser de tourner le

dos au fleuve ? Quels aménagements envisager pour que le franchissement de la barrière ferroviaire et industrielle ne se limite plus au petit passage qui se glisse aujourd'hui sous la voie ferrée ? À terme, le projet d'aménagement et de développement durable du plan local d'urbanisme devrait répondre à ces questions. En attendant des mesures d'envergure, complexes et coûteuses à mettre en œuvre, des actions réparatrices sont engagées par la Métropole dans le cadre du réaménagement des ZAC : création de zones tampons pour les crues, de bassin de gestion des eaux pluviales ou de corridors écologiques... les bords de Seine sont progressivement appelés à retrouver leurs fonctions naturelles initiales.

## MAIS AUSSI...

L'Agenda 21 prévoit également l'adhésion de la commune au Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (CAUE) afin de promouvoir la biodiversité locale et développer les conseils techniques (action 11), l'élaboration d'un plan d'actions municipal contre le bruit (action 14) ou encore la sensibilisation des habitants à la nécessaire qualité de l'air intérieur (action 15).



# FAVORI





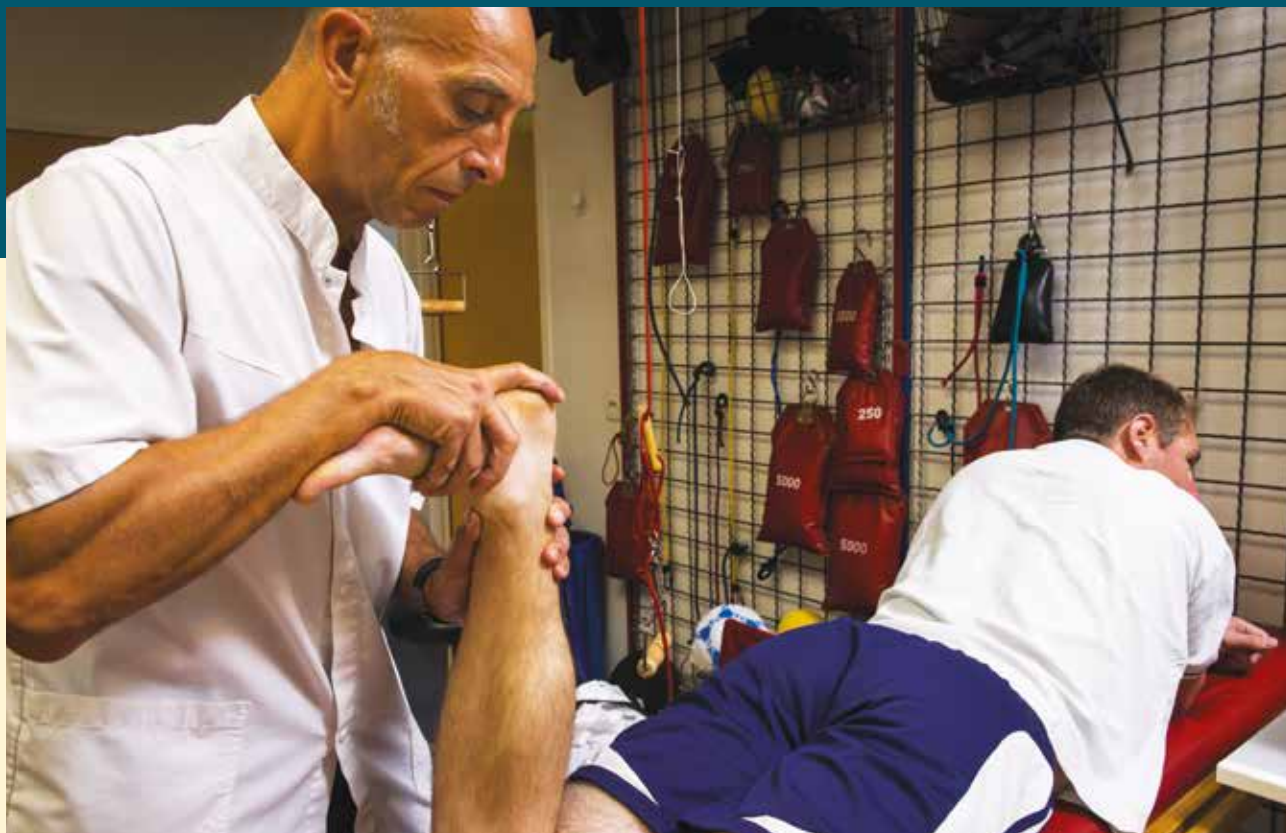
# FINALITÉ 3

# SER

## L'ÉPANOUISSE- MENT DE TOUS LES ÊTRES HUMAINS



Loin de se limiter à la préservation des ressources naturelles et à la lutte contre les pollutions, le développement durable vise, plus globalement, le bien-être humain. Un bien-être qui dépend bien sûr de la qualité de notre environnement, mais aussi et avant tout de la capacité des êtres humains à prendre en charge leur destin. La santé et l'éducation constituent à ce titre des leviers indispensables pour favoriser l'épanouissement de chacun. C'est pourquoi l'Agenda 21 fait de l'accès aux soins et à l'instruction des Stéphanois, dont beaucoup connaissent des conditions de vie difficiles, l'une de ses principales priorités.



SANTÉ

# LE DROIT À LA SANTÉ POUR TOUS

Quand la santé va tout va ! Cette expression, si mécaniquement répétée, aurait presque tendance à banaliser la portée du message. Rien n'est pourtant plus vrai. À tel point que la Ville de Saint-Étienne-du-Rouvray fait du droit à la santé, sur un territoire marqué par de très fortes inégalités, une question politique de premier plan.

**P**lus on est pauvre, moins on prend soin de soi. Toute une série de statistiques viennent étayer ce constat : plus les ressources économiques sont faibles, plus la malnutrition, les souffrances psychosociales, l'alcoolisme et les carences en tout genre progressent. Et c'est *in fine* l'espérance de vie qui en pâtit.

Une réalité insupportable que la Ville tente de faire évoluer. En aidant, tout d'abord, les Stéphanois à effectuer les démarches nécessaires à l'obtention de la CMUC (couverture maladie universelle complémentaire), laquelle donne droit à la prise en charge gratuite de la part complémentaire des dépenses de santé. Alors qu'un quart de la population stéphanoise vit au-dessous du seuil de pauvreté, 13,5 % seulement des habitants bénéficient à ce jour de la CMUC... « *Nous voulons mieux ac-*

*compagner les gens dans leurs démarches pour qu'ils ne renoncent plus à se soigner faute de moyens* », insiste Marie-Pierre Rodriguez, responsable du service solidarité et développement social. La Ville a donc signé une convention avec la CPAM (caisse

primaire d'assurance maladie) pour former les professionnels du CCAS (centre communal d'action sociale) à détecter les situations à risque, informer les

personnes et les aider dans leurs demandes.

Indissociable de l'accès aux droits, l'accès aux soins figure aussi parmi les chantiers de l'Agenda 21. Dont l'ambition est, avant tout, de remédier à la pénurie actuelle de professionnels de santé sur le ►

## L'IMPORTANCE DU TRAVAIL EN RÉSEAU





## DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES DES HABITANTS

L'action 23 de l'Agenda 21 propose de nouvelles initiatives destinées à renforcer l'information et la prévention santé. Parmi elles, la participation de la Ville aux comités d'éducation à la santé et à la citoyenneté des établissements scolaires (CESC) : « *Cela nous permet d'améliorer la prévention auprès des jeunes, en donnant à nos interventions une continuité depuis l'école élémentaire jusqu'à la classe de 3<sup>e</sup>* », explique Pierre Creusé, coordonnateur santé.

► territoire. Pour rendre la ville plus attractive aux généralistes, infirmières ou spécialistes, la Ville anime depuis peu un réseau afin que les acteurs locaux de la santé apprennent à se connaître et à échanger (voir ci-dessus). C'est, enfin, la prévention que l'Agenda 21 valorise : « *Comme 80 % de notre capital santé est lié à nos conditions de vie, c'est à tous les niveaux qu'il faut intervenir : sur la qualité de l'habitat, de notre alimentation, sur l'accès au sport...* » énumère Marie-Pierre Rodriguez. *Tout concourt à la santé ! À chaque fois qu'elle fait quelque chose, la Ville fait de la santé !* » Le deuxième contrat local de santé, signé en 2016 avec l'ARS (agence régionale de santé), met à nouveau en exergue cette dimension transversale des problématiques de santé. Il prévoit de renforcer toutes les actions de promotion de la santé dans la ville, qu'elles soient portées par les services communaux, les centres sociaux, les clubs sportifs ou encore les établissements scolaires.

## QUALITÉ DE VIE ET SANTÉ

« La volonté de la Ville de créer un réseau répond à mon avis à un réel besoin. Les métiers de santé évoluent. On n'est plus sur du chacun pour soi. Nous avons besoin de nous connaître et d'échanger, cela contribue à l'enrichissement de tous. Grâce aux réunions organisées par la Ville auxquelles j'ai pu participer, je connais mieux certains professionnels : quand je les appelle, je suis mieux reçue ! »

**Marie, pharmacienne stéphanaise**





## RÉUSSITE ÉDUCATIVE

# LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE EN LIGNE DE MIRE

Comme le droit à la santé, la réussite éducative imprègne les politiques publiques stéphanoises. Accès à la culture, aux loisirs et au sport... l'ambition éducative irrigue tous les secteurs. En faisant de la Ville le moteur d'un réseau de lutte contre le décrochage scolaire, l'Agenda 21 prévoit d'aller plus loin encore.

**C**omparé à la moyenne départementale, deux fois plus de jeunes Stéphanois sortent du système scolaire avant l'heure. Adultes, ils sont aussi plus nombreux à n'avoir aucun diplôme. Une spécificité qui n'augure rien de bon pour l'avenir, tant les sorties sans diplôme prédisent un risque plus élevé de chômage et de précarité. Préoccupée par les conséquences sociales de ce cercle vicieux, la Ville fait de son projet éducatif local l'un des piliers de son projet de ville. Elle multiplie aussi les efforts pour renforcer son action préventive : son programme de réussite éducative (PRE) se concentre ainsi sur les enfants les plus en difficulté. « *L'objectif du PRE est de créer un maillage avec les différents professionnels, institutions, associations et partenaires de l'éducation*, précise Jean-Baptiste Morel, responsable du PRE. *C'est tout un réseau qui se retrouve mobilisé autour des fragilités des jeunes de 2 à 18 ans.* » Fiche de repérage, transmission

des informations, réunions régulières des différents partenaires, dans le cadre des cellules de veille éducative mises en place dans les collèges de la commune, le PRE est un outil de prévention individuelle, qui préconise un accompagnement adapté aux différentes tranches d'âge. Du soutien à la parentalité à l'accès aux droits, en passant par l'aide aux devoirs, à la prise de rendez-vous médicaux ou au paiement d'une licence sportive, le PRE propose des actions complémentaires à celles qui sont portées par les acteurs « traditionnels » de l'éducation. « *Grâce à une répartition des tâches entre professionnels*, souligne Martin Dermien, chargé de prévention au département tranquillité publique, *notre dispositif permet d'éviter que les fragilités repérées ne deviennent un handicap.* » Cette complémentarité des regards et des actions est essentielle pour lutter contre le décrochage scolaire, terreau fertile de toutes les formes d'exclusion.



## FORMATIONS : LA CONSTRUCTION D'UN PARCOURS

Tributaire du Conseil régional pour le financement des formations des jeunes en recherche de poste, la Ville n'en a pas pour autant déserté le terrain de l'accompagnement des demandeurs d'emploi. Bien au contraire, avec la Mief (maison de l'information sur l'emploi et la formation), la commune s'est dotée, depuis longtemps, d'un service de proximité, situé au cœur du Château blanc, et capable de faire le lien entre un public qui cumule souvent plusieurs freins à l'embauche et les différents acteurs de l'insertion et de l'emploi. « *Nous travaillons à la fois avec nos partenaires de l'action sociale, car il y a sur le territoire une vraie fracture sociale, avec des gens très abîmés*, insiste Serge Soares, le responsable de la Mief. *Mais aussi avec les acteurs de*

*l'insertion et de l'emploi. Notre objectif est de suivre les personnes dans un parcours, de les aider à cheminer.* » Toujours à la recherche de nouveaux outils, la Mief a fait l'acquisition d'un logiciel destiné à affiner sa connaissance des publics, d'une part, et des besoins de main-d'œuvre du territoire, de l'autre. Elle sera par exemple mieux à même d'orienter les jeunes vers la découverte de métiers techniques présents sur le territoire. La présence à la Mief d'une conseillère en insertion professionnelle et d'une chargée des dispositifs d'insertion – toutes deux membres du personnel municipal – constitue enfin un atout pour les jeunes. Ainsi que la traduction de l'engagement communal en faveur de l'insertion et du retour à l'emploi.

## HABITAT

### LA RECHERCHE DE L'ÉQUILIBRE

L'épanouissement des êtres humains, s'il est étroitement lié à leur santé et à leur niveau d'éducation, dépend aussi du cadre de vie dans lequel ils évoluent. En écho aux principes du Grenelle de l'environnement, l'Agenda 21 stéphanois prône la poursuite d'un développement urbain cohérent, qui privilégie la mixité des fonctions (logements, commerces, équipements publics) et des habitants, dans le respect des équilibres actuels et des besoins futurs. L'opération de renouvellement urbain du quartier Seguin en est un bon exemple : elle crée non seulement de nouveaux logements, dont la ville a besoin, tout en veillant à assurer la mixité sociale. La première tranche, avec 235 logements, fera ainsi cohabiter à

parité logements sociaux et logements privés. Les premiers coups de pelle sont prévus pour la fin 2016.



## MAIS AUSSI...

Favoriser la scolarisation des enfants de moins de 3 ans et les débats avec et entre les jeunes Stéphanois font aussi partie des actions importantes de l'Agenda 21 en matière d'éducation; de même, l'engagement en faveur du développement urbain se traduira également par la valorisation des bâtiments remarquables que compte la ville ou encore par la promotion du projet de création du quartier Claudine-Guérin dans le schéma métropolitain de cohérence territoriale.



# RENFOR





# FINALITÉ 4

# CER



## LA COHÉSION SOCIALE ET SOLIDAIRE ENTRE TERRITOIRES ET GÉNÉRATIONS

En plaçant l'être humain au cœur de ses préoccupations, la dynamique impulsée par le développement durable n'entend pas seulement donner à chacun ce dont il a besoin pour s'épanouir, mais aussi créer les conditions d'un vivre ensemble plus solidaire et moins conflictuel. L'égalité femmes/hommes, la lutte contre les discriminations et toutes les formes d'exclusion sont autant de combats dont l'Agenda 21 se fait le relais.



LE VIVRE ENSEMBLE

# ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES : MOBILISATION GÉNÉRALE

Convaincu que l'égalité entre les femmes et les hommes est un préalable à la construction d'une société apaisée, l'Agenda 21 stéphanois place la lutte contre les discriminations liées au sexe en tête de ses actions en faveur de la cohésion sociale.

**V**iolences physiques, agressions sexuelles, pressions psychologiques... une femme sur dix est, en France, victime de son conjoint ou concubin. Longtemps taboue, cette violence, d'autant plus destructrice qu'elle se déroule dans l'intimité du foyer, fait progressivement irruption dans le débat public. Si de campagnes de communication en plans gouvernementaux, le voile se lève petit à petit sur cette réalité, la Ville a décidé de passer à la vitesse supérieure. En faisant, tout d'abord, l'acquisition d'un logement qu'elle met à la disposition des femmes qui fuient le domicile conjugal. « *Par mesure de sécurité, ce logement n'est pas sur la commune*, indique Marie-Pierre Rodriguez, responsable du département solidarité et dévelop-

pement social. *Les femmes y sont accueillies pendant huit ou neuf mois. Le temps de se poser, de souffler et de faire les démarches nécessaires pour aller vers un logement autonome.* »

## PRÉVENIR, REPÉRER ET ACCOMPAGNER

En amont de cet accueil d'urgence, la Ville – qui a rejoint le réseau des Élu-e-s contre les violences faites aux femmes – s'appuie sur le travail d'une assistante sociale spécialisée qui prend en charge les victimes et les reçoit en toute discrétion. Convaincue de l'importance de travailler sur ce sujet en réseau, elle multiplie aussi les partenariats, avec le Caps (comité d'action et de promotion ►





## QU'EST-CE QU'UNE DISCRIMINATION ?

Une discrimination est une inégalité de traitement. La loi française interdit toute discrimination ou traitement inégal en raison de 20 critères : le sexe, l'origine, l'apparence physique, les mœurs, l'orientation sexuelle, le patronyme, l'adresse, l'état de santé, le handicap ou encore l'âge.

« C'est tout à l'honneur de la Ville de rouvrir le dossier des discriminations raciales et de regarder cette réalité en face. L'action publique sur ce sujet a plus de trente ans, mais elle peine à atteindre son but ; ça me paraît intéressant que des acteurs locaux s'en saisissent. Surtout s'ils se lancent, comme à Saint-Étienne-du-Rouvray, dans une démarche qualitative, dont l'objectif est à la fois de comprendre les mécanismes en jeu dans les différentes formes de discriminations et de trouver des outils pour agir de façon effective. »

**Élise Palomares, maîtresse de conférences en sociologie à l'université de Rouen, laboratoire Dysola.**

► sociales) et l'ONM (Œuvre normande des mères), mais aussi avec l'hôpital et les services de police. C'est, enfin, la prévention que la Ville cherche à développer. Via la formation de ses agents d'accueil, auxquels le CIDFF a donné des conseils pour détecter les femmes en détresse et les orienter. Déterminée à aller au-delà, la Ville s'est engagée à sensibiliser tous ses personnels – soit 650 agents titulaires – aux questions de prévention des violences et de promotion de l'égalité femmes-hommes. Et parce qu'il ne faut jamais relâcher la vigilance, la semaine de lutte contre les violences et la journée internationale des femmes, le 8 mars, permettent tous les ans de réaliser une piqure de rappel, à destination des personnels et du grand public.

## BIEN OBSERVER POUR AGIR PERTINEMMENT

Inscrite dans le projet social de territoire, la création d'un observatoire des discriminations fait l'objet d'un travail de réflexion poussé, porté par deux sociologues de l'Université de Rouen et associant des membres du conseil consultatif du projet social de territoire. Sur la question de l'égalité femmes-hommes comme sur les discriminations liées à l'origine réelle ou supposée, « nous devons nous mettre d'accord sur ce dont on parle, prévient Marie-Pierre Rodriguez. Il faut que nous puissions identifier les points de rupture, à partir desquels les gens sont discriminés. Il nous faut aussi construire un discours politique commun. Dans une ville où une part importante de la population est étrangère ou d'origine étrangère, nous ne pouvons pas faire l'impasse sur cette dimension. »

Sans prétendre supprimer les discriminations, l'objectif de cet observatoire est de se doter d'outils pour lutter contre leurs différentes formes. La qualité de l'accueil, dans les services publics locaux, de l'orientation et de l'accompagnement des gens apparaît comme un des principaux leviers d'action. La formation des agents qui a commencé sur le thème des inégalités entre femmes et hommes pourrait se poursuivre sur la problématique des origines.





## SOLIDARITÉ

# LA LUTTE CONTRE L'EXCLUSION, PRIORITÉ DU SERVICE PUBLIC LOCAL

Familles en difficulté, personnes âgées ou en situation de handicap... il appartient au service public local de tout mettre en œuvre pour que chacun trouve sa place dans la cité. De nombreuses actions de l'Agenda 21 poursuivent cet objectif.

**B**ien que peu médiatisé, le non-recours aux droits est aujourd'hui une réalité : de nombreuses personnes renoncent, en effet, à faire valoir leurs droits, auprès de la Caf, de l'assurance maladie ou des collectivités territoriales. Pour lutter contre ce phénomène, qui enfonce les personnes dans l'exclusion, l'isolement et la pauvreté, la Ville s'attache à simplifier ses procédures d'inscription. « *Moins on demande de papiers et de justificatifs et plus les gens s'inscrivent*, explique Marie-Pierre Rodriguez, responsable du département solidarité et développement social. *Nous poursuivons donc le travail de simplification administrative que nous avons commencé, avec notamment la création du guichet Unicité.* » Complémentaire à cette démarche, la mise en

### DES DÉMARCHES SIMPLIFIÉES

place de la tarification solidaire permet aussi de lutter contre l'exclusion, le manque de moyen financier ne devant plus être un frein à l'inscription à la cantine, aux activités culturelles ou sportives. Interlocuteurs de proximité, les agents municipaux suivent régulièrement des formations pour améliorer la qualité des informations qu'ils donnent, simplifier leurs messages et savoir prendre le temps d'orienter et d'accompagner les publics les plus fragilisés et les moins autonomes. Ce sont, enfin, les aides matérielles que l'Agenda 21 met en valeur : des visites à domicile jusqu'aux coups de pouce pour régler les factures, le CCAS dispose, malgré les contraintes budgétaires auxquelles sont soumises les collectivités locales, d'une enveloppe en constante augmentation depuis 2005. Il travaille en outre avec le service du développement social pour aider les Stéphanois au quotidien et de façon très concrète à retrouver le chemin de leur autonomie.





## VIVRE ENSEMBLE EN SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS

Présentes dans les domaines du sport, de la culture, des loisirs ou encore de la défense des droits, les associations stéphanaïses, qui jouent un rôle de premier plan dans l'animation de la vie locale, traversent, comme partout en France, une période difficile: manque de visibilité, difficultés à recruter de nouveaux bénévoles et à renouveler leurs dirigeants. Pour garantir la pérennité de son tissu associatif, la Ville a donc inscrit dans son Agenda 21 le projet de créer du lien entre les associations, de leur donner plus de visibilité et d'encourager le bénévolat.



## LE HANDICAP PRIS EN COMPTE

Primordiale, l'accessibilité des lieux publics contraint la Ville à réaliser des travaux sur ses bâtiments. Elle l'incite aussi à aller plus loin, en réalisant un diagnostic sur les conditions d'accès de tous les établissements recevant du public sur la commune. Un chantier qui nécessite la mobilisation de financeurs extérieurs à la Ville. Au-delà de l'obstacle physique, le plus visible, les personnes en situation de handicap rencontrent aussi des difficultés pour participer aux activités municipales.

La récente signature d'une convention entre le conservatoire et le centre médico-psychologique Charles-Perrault pourrait ouvrir la voie à de nouvelles perspectives: en 2016, un groupe d'enfants suivis au CMP pour des troubles relationnels légers va bénéficier d'une initiation artistique, qui doit leur montrer comment utiliser leur corps, leur voix et leur souffle pour apprendre à se poser.

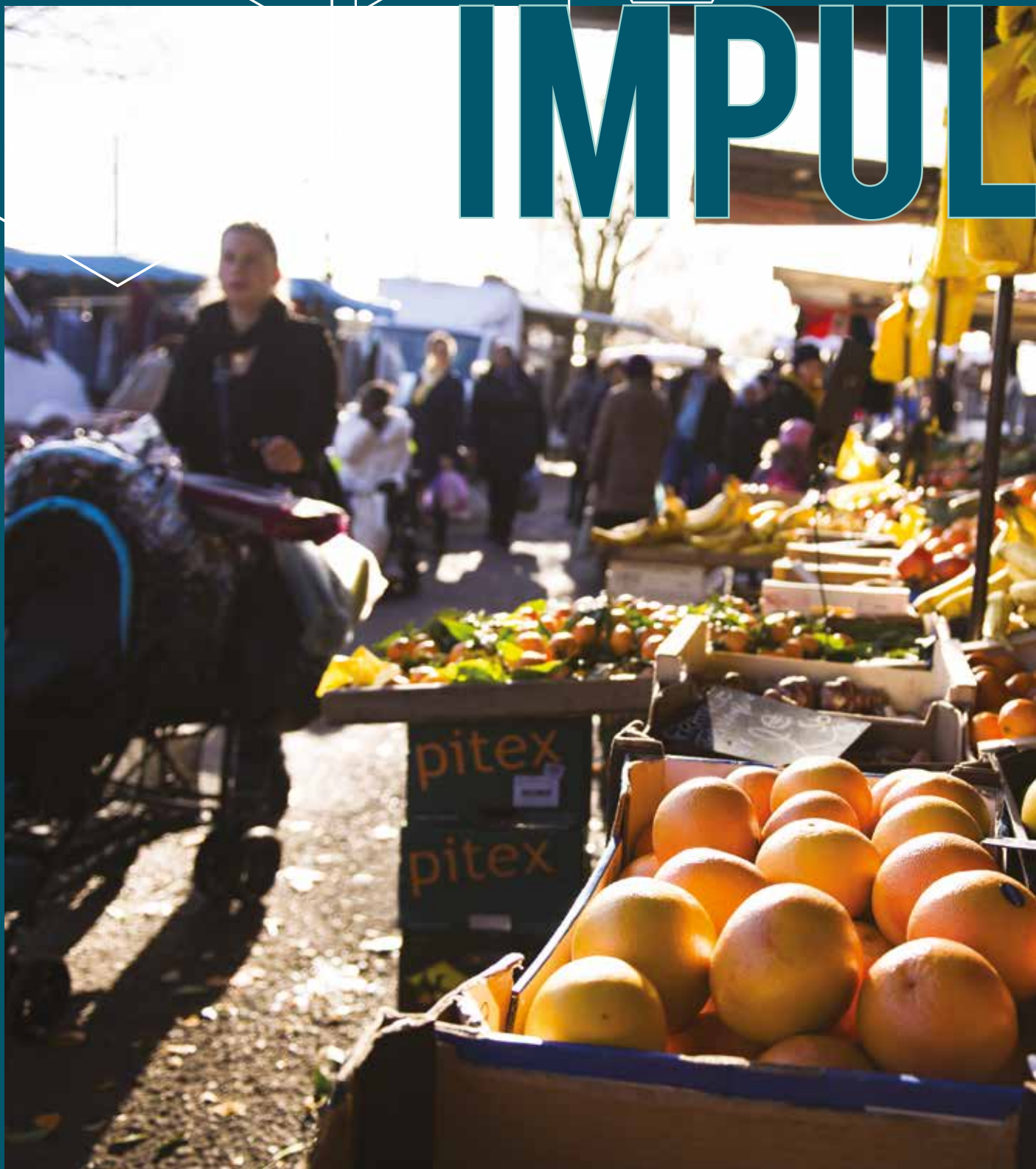
## MAIS AUSSI...

La cohésion sociale et solidaire passe aussi par la qualité et l'intensité des échanges culturels et des relations entre les générations que l'Agenda 21 entend soutenir (action 32), par l'amélioration continue de l'offre de services culturels et sportifs (action 33) ou encore par le perfectionnement du site internet de la Ville qui devra, à terme, intégrer un portail citoyen avec, par exemple, un compte famille. (action 42).





# IMPUL



# FINALITÉ 5



UNE DYNAMIQUE  
DE DÉVELOPPEMENT  
AUTOUR DE MODES  
DE PRODUCTION ET  
DE CONSOMMATION  
RESPONSABLES

Dernier pilier du développement durable, le développement économique, à condition qu'il soit responsable et mis au service des êtres humains, est nécessaire à l'avènement d'une société à la fois prospère et équilibrée. Cela suppose que les acteurs publics et privés revoient l'ordre de leurs priorités et leurs modes de production. Les services communaux peuvent jouer à cet égard un rôle moteur, en donnant le bon exemple, en éveillant les consciences et en suscitant la participation citoyenne.





## ÉCONOMIE LOCALE

# DES COMMERCE RÉPONDANT AUX BESOINS DE LA POPULATION

Même si le développement économique ne fait pas partie de ses compétences, la Ville porte une attention toute particulière à ces questions pour faire de Saint-Étienne-du-Rouvray une commune dynamique.

**L**e commerce participe au lien social et à l'attractivité de la ville, remarque Lucile Frétnigny, responsable du service des affaires économiques. Il y a de fortes attentes auxquelles nous devons essayer de répondre, en veillant à ce que l'offre soit adaptée aux besoins de la population actuelle et future. Les actions que nous menons sont au croisement des enjeux économiques et des questions de qualité de vie. Nous sommes donc bien dans les enjeux de l'Agenda 21 ! »

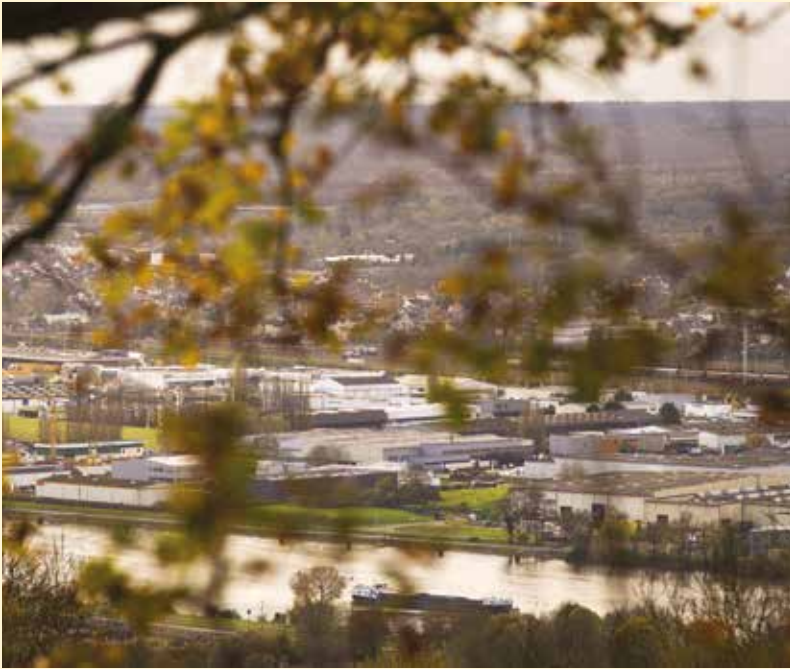
Pour la Ville, il convient donc de tenter de réunir des conditions propices à la fois à la préservation des enseignes existantes et à l'implantation de nouvelles. Pour mettre en place son schéma de développement commercial durable, qui prévoit de conforter commerces, services publics et privés, la Ville a

l'objectif de faciliter une organisation lisible et hiérarchisée des pôles de commerces. « Deux pôles structurants ont été entérinés par le plan local d'urbanisme. Nous voulons maintenant renforcer leur attractivité commerciale », précise Lucile Frétnigny.

Améliorer l'accessibilité des pôles et leur signalétique afin de mieux les repérer, prévenir les conflits d'usage, veiller à la propreté et aux conditions de stationnement ou publier des guides pour valoriser les commerces et soutenir les associations de commerçants, telles sont les actions que la Ville est bien décidée à continuer ►

### CONSOLIDER LES CENTRES COMMERCIAUX





## UN ŒIL SUR LE DÉVELOPPEMENT DES ZONES D'ACTIVITÉ

Si la Métropole est aujourd'hui en première ligne, la Ville continue de suivre les projets qui se déploient sur son territoire. Elle reste un interlocuteur local du monde de l'entreprise. En gardant un œil sur les projets d'implantation sur les zones d'activité de son territoire, elle peut ainsi faire valoir ses intérêts et par conséquent ceux de ses habitants. « *Nous utilisons nos connaissances de terrain pour aiguiller les entreprises en fonction de leur profil vers telle ou telle zone pour une cohérence globale* », note Lucile Frétigny. Il s'agit de veiller au développement de l'emploi mais aussi à préserver la qualité du cadre de vie, de travail et d'environnement des habitants, étudiants et salariés stéphanois.

► de mener. Mais pour cela, elle ne dispose que de peu de moyens. Ainsi, le droit de préemption commercial, qui peut notamment lui permettre d'accompagner les mutations et les reprises de locaux professionnels, reste un outil nécessitant des moyens financiers conséquents et qu'il n'est pas toujours possible d'activer d'un point de vue réglementaire.

C'est, enfin, plus largement la politique d'aménagement urbain qui peut influencer sur la vitalité commerciale.

Avec le développement futur du quartier Claudine-Guérin, anticiper les besoins de quelque 2000 habitants représente un levier important pour attirer de nouveaux commerçants et ainsi redynamiser l'offre commerciale stéphanoise.

## UNE ATTENTION PARTICULIÈRE PORTÉE AUX MARCHÉS

Dans le cadre du renouvellement urbain du Château blanc, le très fréquenté marché de la place de la Fraternité va pouvoir se refaire une beauté, la Ville souhaitant lui assurer un meilleur fonctionnement. Il s'agit par exemple de résoudre les problèmes de stationnement, les jours de marché, de circulation dans les allées ou encore d'encourager la diversification des stands. Ces projets, inscrits dans l'Agenda 21, doivent très rapidement se concrétiser.

Le marché de la place de l'Église fera lui aussi l'objet d'un plan d'actions, car, s'il est moins fréquenté, il compte néanmoins de nombreux fidèles et joue sa partition dans l'organisation globale du commerce communal.



EXEMPLARITÉ DE LA COLLECTIVITÉ

## LA CUISINE CENTRALE À L'HEURE DU BIEN MANGER

Construite aux normes « haute qualité environnementale », la cuisine centrale François-Rabelais produit chaque jour plus de 2300 repas. De l'approvisionnement au compostage des déchets, la restauration municipale s'est pleinement engagée dans une démarche de développement durable.

**A**vec, au menu, de la viande 100 % normande, des yaourts bio et des fruits de saison en provenance de la vallée de Jumièges, les écoliers stéphanois, les résidents des foyers pour personnes âgées et les personnels municipaux bénéficient d'une alimentation de plus en plus saine. « Pour parvenir à ce résultat, explique Christian Debruyne, nous avons réorganisé nos appels d'offres pour que les petits producteurs puissent y répondre, conformément au souhait de la Ville. » Attentif aux enjeux de santé publique qui se cachent dans nos assiettes, le responsable des restaurants municipaux voudrait aller plus loin, encore : « En prévision de l'appel d'offres que nous devons lancer en 2017, nous allons prospecter en Normandie, en 2016, pour continuer de réorienter notre production et nos savoir-faire. »

En attendant, Christian Debruyne se réjouit de pouvoir déjà offrir des repas qui respectent les

saisons et, dans la mesure du possible, les circuits courts. « Notre producteur de yaourts bio est situé à 30 km et le grossiste auquel nous achetons la viande fait appel à des éleveurs qui se trouvent dans un rayon de 100 km. » Restent cependant quelques incohérences, comme ces lentilles bio qui viennent de l'autre bout de la planète... « Notre principal problème, se défend le responsable, c'est la pénurie d'offre bio en Normandie. »

Quant au surcoût de cette cuisine saine, c'est un choix politique assumé : « On ne fait pas des coups d'éclat avec des produits bio un jour par-ci, un jour par-là, argumente Christian Debruyne. La collectivité fait le choix de nous donner les moyens d'intégrer systématiquement des lignes bio dans nos achats. » Et de mener, en parallèle, des campagnes d'éducation au goût dans les écoles, de sensibilisation des familles aux bonnes habitudes d'achat et de lutte contre le gaspillage alimentaire.





## OPÉRATION COMPOST

Équipée de trois bacs, qui lui ont été fournis par les services de la Métropole, la cuisine centrale recycle ses déchets fermentescibles qui, au terme du processus naturel de décomposition, serviront d'engrais aux plantations municipales. « Nous avons le projet que les écoles aient, elles aussi, de quoi faire du compostage », assure Christian Debruyne. Une manière d'ajouter une nouvelle dimension aux actions de sensibilisation au tri déjà menées par la Ville, en partenariat avec le Smédar (Syndicat mixte d'élimination des déchets de l'agglomération de Rouen).



# 24 %

c'est la part de produits bio et issus de circuit court utilisée par la cuisine centrale.

## PARTICIPATION CITOYENNE

### AGENDA 21: UN OUTIL EN MOUVEMENT

Différentes instances de suivi et de pilotage de l'Agenda 21 sont en place. Elles font la part belle à la concertation avec l'ensemble des acteurs du territoire, via notamment le Comité 21 qui réunit 70 personnes: « C'est une instance consultative, dont le rôle est de continuer à relayer le projet auprès des partenaires et des habitants, précise Ludovic Arnold, directeur des services techniques. Elle a sommeillé pendant la phase de mise en œuvre technique des actions, mais elle va à nouveau jouer un rôle important dans les mois qui viennent. » Quant aux agents municipaux, ils vont, eux aussi, être formés aux principes et aux pratiques du développement durable, et sollicités pour réfléchir et concevoir un Agenda 21 interne. Un réseau de

« référents Agenda 21 » permettra de diffuser auprès de tous les services cette nouvelle culture d'avenir.





**En savoir plus sur l'agenda 21 stéphanois**  
**sur [saintetiennedurouvray.fr](http://saintetiennedurouvray.fr)**  
rubrique Grands projets / projet de développement durable